

Image not found or type unknown



Ouverture d'un compte professionnel

Par **dadounette_old**, le **13/11/2007** à **10:05**

bonjourrn mon mari à été fiché auprès de notre ancienne banque pour un découvert non autorisé en octobre 2004 aujourd'hui nous voudrions prendre la gérance d'un commerce est ce que mon mari si il se présenter à une banque on lui ouvrirai un compte professionnel et lui attriburai t-il un chéquier et une carte bleu malgré cette interdiction car la banque de france n'as pas su nous répondre.rnmerci